

GESTION - TRANSACTION

HONORAIRES D'AGENCE

Honoraires de location

- Locaux d'habitation (part locataire*):

and the same of th	visites, la constitution du on et la signature du bail	Honoraires pour la r	éalisation de l'état des lieux
Surface	prix au m2	Surface	prix au m2
0 à 30m2	10 € TTC (ou 8 € TTC**)	0 à 30m2	3 € TTC
31 à 40m2	10 € TTC (ou 8 € TTC**)	31 à 40m2	2 € TTC (ou 2,50 € TTC**)
41 à 50m2	9 € TTC (ou 8 € TTC**)	41 à 50m2	1 € TTC (ou 2 € TTC**)
51 à 60m2	8 € TTC	51 à 60m2	1 € TTC
61 à 70m2	7 € TTC	61 à 70m2	1 € TTC
71 à 90m2	6,50 € TTC	71 à 90m2	1 € TTC
u-delà de 91m2	6 € TTC	Au-delà de 91m2	1 € TTC

- Locaux professionnels : 5.00 € HT du loyer annuel

- Garages: 70 € TTC

Les honoraires ne sont dus qu'à la conclusion d'un contrat de location.

Les conditions de rémunération peuvent varier à la baisse à la suite d'une remise négociée de manière contractuelle ou offerte à certains clients, ou suivant les contrats convenus avec le locataire et le bailleur.

Honoraires de gestion (à la charge du bailleur)

- Honoraires de gestion courante selon prestations définies par mandat : 7.00 % TTC
- Contrat d'assurance « loyers impayés » : 3.00 % TTC

Suivant l'ancienneté du mandat de gestion, de son origine et du montant des encaissements, les honoraires peuvent varier.

Honoraires de transaction

- Honoraires de base pour locaux à usage d'habitation : 5.00 % TTC du prix de vente
- Honoraires de base pour locaux à usage professionnel : 7.00 % TTC du prix de vente
- Garages : Forfait de 1500 €

TVA au taux en vigueur de 20% actuellement

Service de Médiation de la consommation : MEDIATION-VIVONS MIEUX ENSEMBLE 2 impasse de Beauregard 54 000 NANCY

^{*}La part d'honoraires pour les visites, la constitution du dossier, la rédaction et la signature du bail imputée au propriétaire bailleur reste libre mais ne doit en aucun cas être inférieure à celle imputée au locataire.

^{**} Montant applicable pour les communes hors zones tendues